

Communiqué de presse
17 août 2026

Opco EP et Euro App Mobility s'associent pour accélérer la mobilité européenne et internationale des apprentis

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) et l'association Euro App Mobility (EAM) annoncent la signature d'une convention de partenariat visant à accélérer le développement de la mobilité internationale et européenne des apprentis et alternants. En 2025, Opco EP a traité 182 983 contrats d'alternance, confirmant son rôle de premier plan dans le développement de l'apprentissage. Avec ce partenariat, l'opérateur franchit une nouvelle étape en faisant de la mobilité européenne et internationale un levier à part entière des parcours de formation pour les apprentis du champ d'Opco EP.



Cette démarche s'inscrit dans une ambition nationale forte : atteindre l'objectif de 15% d'apprentis ayant réalisé une mobilité européenne d'ici 2030, soutenue par le gouvernement. Si plus de la moitié des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) ont déjà mis en place des mobilités ou prévoient de le faire, d'importants obstacles subsistent. Selon les entretiens réalisés par Opco EP auprès de 1 000 CFA en 2025, aujourd'hui encore, 43% des CFA ne considèrent pas la mobilité internationale comme une priorité, souvent confrontés aux réticences des jeunes, de leurs familles ou de leur employeur face aux démarches et aux financements, notamment dans le cadre des bourses Erasmus+.

En conjuguant leurs forces, Opco EP et EAM partagent une ambition claire : lever les freins persistants à la mobilité européenne et internationale et permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à une expérience à l'étranger, véritable accélérateur de compétences, d'insertion professionnelle et de construction personnelle.

Les deux partenaires formalisent dans une convention des actions concrètes mises en œuvre sur le terrain

La convention de partenariat, dont la signature officielle a réuni les instances d'Opco EP et Jean Arthuis, ancien ministre et eurodéputé et Président d'Euro App Mobility, le 17 juillet 2026 à Paris, prévoit plusieurs actions concrètes :

- **Une meilleure information des entreprises accompagnées par Opco EP** sur les opportunités de mobilité internationale et européenne pour leurs apprentis.
- **La création d'une communauté d'ambassadeurs de la mobilité**, mobilisant jeunes, formateurs et entreprises pour inspirer et encourager de nouveaux départs.
- **La mise à disposition d'informations juridiques fiables et accessibles**, facilitant la préparation et la sécurisation des mobilités.
- **La valorisation et l'accompagnement d'expérimentations innovantes**, permettant de tester de nouveaux formats ou dispositifs favorisant la mobilité internationale.

Ces initiatives viennent renforcer l'action globale d'EAM qui se structure au quotidien autour de quatre priorités : accompagner les opérateurs de formation dans la montée en compétences des équipes chargées de la mobilité, faciliter la coopération entre l'ensemble des acteurs de l'apprentissage, promouvoir les bénéfices de la mobilité (compétences, employabilité, ouverture culturelle), et fédérer un réseau national et européen engagé.

" En 2025, ce sont 4 500 alternants qui ont pu bénéficier d'une mobilité grâce au soutien d'Opco EP. L'envie est là : 57% des CFA que nous accompagnons s'engagent déjà dans cette voie. Avec la concrétisation de ce partenariat avec Euro App Mobility, nous voulons donner aux acteurs de terrain tous les outils nécessaires pour lever les freins et rendre la mobilité vraiment accessible à tous les apprentis." - Céline Schwebel, Présidente d'Opco EP.

" Une des particularités d'Opco EP réside dans la typologie de nos entreprises, largement composée de TPE (95% de nos entreprises ayant moins de 11 salariés, avec une taille moyenne de 3 salariés) et dans la spécificité de nos apprentis (58% des contrats d'apprentissage étant réalisés infra bac). L'enjeu de proposer une expérience à l'international est pour tous d'une grande richesse, mais en particulier pour les apprentis dès les premiers niveaux d'apprentissage. Nous sommes fiers de rendre la mobilité internationale accessible, et poursuivrons nos efforts pour la proposer au plus grand nombre. " - Aline Mougenot, Vice-présidente d'Opco EP.

" Les OPCO ont notamment pour mission de financer la mobilité internationale des apprentis. L'Opco EP s'acquitte pleinement de cette mission auprès des CFA et des jeunes. L'enjeu pour les entreprises de proximité n'est donc pas financier, mais réside davantage dans la promotion, la sensibilisation et l'accompagnement.

Trop d'apprentis et d'entreprises pensent encore que la mobilité internationale est réservée aux étudiants ou aux apprentis employés par les grands groupes. C'est faux. Cette

convention avec l'Opco EP nous donne les moyens de le faire savoir : la mobilité européenne est accessible à tous les apprentis, quelle que soit la taille de leur entreprise ! "
– Jean Arthuis, Président d'Euro App Mobility.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 442 700 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales (*54 branches professionnelles et l'interprofession*) pour faire grandir les compétences de leurs 2,5 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (*80 implantations en métropole et en Outre-mer*), Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

Retrouvez toute l'actualité Opco EP sur : [OpcoEP.fr](https://opcoep.fr) - [Linkedin](#)

A propos d'Euro App Mobility

Créée par les principaux réseaux français d'établissements de formation professionnelle en 2020, Euro App Mobility (EAM) est une association qui promeut la construction d'un Espace européen de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Analogue à l'Espace européen de l'enseignement supérieur issu du processus de Bologne, il participe du projet européen d'Union des compétences. Sous l'impulsion de son fondateur, l'ancien ministre Jean Arthuis, l'association œuvre au développement de la mobilité européenne des apprentis dans la dynamique du programme Erasmus+. Agissant pour lever les freins, elle appuie ses actions sur l'expertise de multiples partenaires engagés pour que la mobilité internationale soit intégrée dans les parcours de formation en alternance.

Outre la contribution de ses membres, la collecte du solde de la taxe d'apprentissage et le mécénat, EAM est financée par le ministère du Travail, le Secrétariat général aux investissements d'avenir et l'Union européenne au travers du FSE+.

Contacts presse Opco EP

- Lauriane Merlini, communication corporate : 06 16 12 89 82 - lauriane.merlini@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com

Contacts presse Euro App Mobility

- Guillaume Baudet, Délégué général adjoint : 06 62 13 43 20 - guillaume.baudet@euroappmobility.eu
- Marine Briou-Rolle, Responsable du pôle accompagnement : 07 82 80 80 46 - marine.rolle@euroappmobility.eu